

LA POLITIQUE RSE DU CONSORTIUM STADE DE FRANCE

Le Consortium Stade de France a lancé sa démarche développement durable en 2009 de façon volontaire. En 2018, il a signé la Charte écoresponsable des gestionnaires d'équipements sportifs portée par le ministère des Sports et le WWF. Il est également adhérent au Pacte mondial – Réseau France, et dans le cadre de l'article L225 du Grenelle II, il reporte chaque année des indicateurs extra-financiers à son actionnaire majoritaire Vinci.

Afin de répondre aux attentes et exigences toujours grandissantes de ses parties prenantes, et afin de se conformer aux lois et réglementations internationales, notamment celles relatives au devoir de vigilance, une nouvelle politique de responsabilité sociétale a été décidée et formalisée par le Consortium Stade de France en fin d'année 2022.

Applicable au 1^{er} janvier 2023, cette nouvelle politique s'articule autour de quatre axes établis en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) du Pacte mondial des Nations Unies. Adoptés en 2015, ces derniers définissent dix-sept priorités à atteindre d'ici 2030 pour participer à un développement économique soucieux de respecter les populations et la planète.



Un Stade qui diminue ses impacts négatifs sur l'environnement

- Favoriser l'économie circulaire (réduction et gestion des déchets)
- Réduire la consommation énergétique, la consommation d'eau et l'empreinte numérique
- Agir pour une mobilité durable
- Favoriser l'alimentation durable et lutter contre le gaspillage alimentaire
- Favoriser la biodiversité par la maîtrise de l'impact des travaux



Un Stade à impact positif sur son Territoire

- Contribuer au développement économique et social du Territoire (insertion, égalité des chances, inclusion et égalité F/H)
- Garantir une accessibilité à tous (accessibilité du bâtiment, accueil dédié au public en situation de handicap, audiodescription...)
- S'engager solidairement & apporter son soutien associatif



Un Stade acteur et engagé au plan national et international

- Sensibiliser et communiquer sur les sujets environnementaux (formations, mobilisation interne...)
- Dialoguer avec ses parties prenantes (Comité Consultatif, associations des riverains...)
- S'engager pour la santé et la sécurité des spectateurs



Un Stade qui garantit l'éthique et l'intégrité

- Gouvernance permettant la mise en œuvre des objectifs sociaux et environnementaux
- Suivre une procédure d'achats responsables
- Accompagner les clients VIP au respect de la loi Sapin II